

ACL

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 29 MARS 1971

STATEMENT DISCOURS



SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UN DISCOURS QUE DOIT
PRONONCER LE SECRETAIRE D'ETAT
AUX AFFAIRES EXTERIEURES,
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
DEVANT L'ASSOCIATION DU DROIT
INTERNATIONAL ET L'INSTITUT
CANADIEN DES AFFAIRES
INTERNATIONALES, A MONTREAL
LE 29 MARS 1971

EVOLUTION ACTUELLE DU DROIT
INTERNATIONAL ET DE LA
POLITIQUE ETRANGERE DU CANADA